

Depuis ce matin à 5h, il n'y a plus de barrières de péage sur l'autoroute A14 : le péage est désormais en flux libre, entre la Défense et Orgeval

- Le groupe Sanef a lancé les travaux pour transformer l'axe Paris-Normandie (A13-A14) en autoroute en flux libre en mai 2023. Ce dispositif consiste à remplacer les barrières physiques de péage par des portiques munis de caméras et de capteurs intelligents, qui identifient les plaques d'immatriculation et les badges de télépéage. Le montant du péage est ainsi calculé automatiquement, en fonction de la catégorie du véhicule et du trajet effectué.
- Les premiers conducteurs ont franchi, ce matin à 5 heures, les sites de Montesson et de Chambourcy sur l'A14 désormais en péage en flux libre.
- Une première étape pour le groupe Sanef, qui poursuit le déploiement du péage en flux libre sur l'A13 entre Poissy et Caen, pour une bascule totale en décembre prochain et gagner ainsi en fluidité et sécurité sur tout l'axe.

Issy-les-Moulineaux, le 19 juin 2024

Un système de péage nouveau pour les conducteurs de l'axe Paris-Normandie

Le déploiement du péage en flux libre sur les 210 km de l'axe Paris-Normandie (A13-A14) révolutionne la manière de circuler sur l'autoroute en apportant davantage de simplicité, de fluidité et de rapidité.

Avec le flux libre, les barrières de péage traditionnelles sont remplacées par des portiques qui enjambent l'autoroute. Des caméras et des capteurs intelligents détectent et identifient les plaques d'immatriculation ou un badge de télépéage. Ils calculent le montant du péage en fonction de la catégorie du véhicule (voiture, poids lourd, moto) et du trajet réalisé. Plus besoin de s'arrêter aux barrières, le montant du péage est payé après le trajet !

Aujourd'hui, l'A14, qui relie La Défense à Orgeval, devient une autoroute en flux libre. En décembre 2024, ce sera au tour de l'A13 de passer en péage en flux libre entre Poissy et Caen.

Quels sont les bénéfices du flux libre ?

Le flux libre constitue la meilleure réponse aux enjeux de mobilité actuels et à venir et apporte :

- de la **fluidité**, notamment lors des week-ends prolongés et des départs en vacances,
- de la **sécurité** en supprimant le stress pour trouver la bonne file et choisir son mode de paiement,
- de la **simplicité** avec un seul paiement pour tout le trajet,
- des **gains pour l'environnement** avec une réduction des émissions de CO2 et de l'empreinte au sol de l'infrastructure.

Ce dispositif de péage en flux libre existe déjà dans de nombreux pays tels que le Portugal, le Chili, l'Australie, les États-Unis... Peu déployé en France, il induit de nouveaux comportements, et en particulier de payer son péage après avoir effectué son trajet sur autoroute.

A compter d'aujourd'hui, comment payer ses trajets effectués sur l'A14 ?

- Avec le **badge de télépéage**, rien ne change. Le badge est détecté par le portique et le montant du péage est facturé automatiquement à la fin du mois. Néanmoins, pour être détecté, il devra impérativement être fixé au pare-brise.

- Par **carte bancaire sur le site sanef.com**. Les clients peuvent créer un compte et ainsi opter pour le paiement automatique en associant leur plaque d'immatriculation à leur carte bancaire ou payer après chaque trajet dans un délai de **72 heures**.
- Il est également possible de payer en espèces ou par carte bancaire dans un délai de **72 heures** chez l'un des **4000 buralistes du réseau Nirio** (groupe FDJ) qui proposent aujourd'hui le paiement du péage (www.nirio.fr/trouver-point-de-vente).

Un Centre de Relation Client dédié au péage en flux libre

Le groupe Sanef vient d'annoncer l'ouverture d'un Centre de Relation Client, basé dans la Métropole Rouen Normandie, dont la vocation est d'accompagner ses clients dans la compréhension et l'usage de ce nouveau dispositif.

Arnaud Quémard, Directeur Général du groupe Sanef déclare : « Cette transformation de l'autoroute A14 en autoroute en flux libre constitue la première étape d'une vraie révolution dans l'usage de l'autoroute en France, enfin une autoroute qui vit avec son temps fluide et connectée ! C'est également un projet de transformation profond pour les collaborateurs du groupe Sanef qui, plus que jamais, sont à l'écoute de nos clients pour permettre une bonne adoption de ce nouveau dispositif. A partir de décembre 2024, la totalité de l'axe Paris-Normandie (A13-A14) bénéficiera du flux libre, pour une expérience de voyage plus fluide, plus simple et plus respectueuse de l'environnement ».

Les chiffres clefs du projet :

- **8 millions** de clients par an sur l'axe Paris-Normandie
- **30 minutes** de trajet gagnées en période de fort trafic
- **9,5 millions** de litres de carburant économisés par an
- **28 hectares** désartificialisés

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 300 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Principales filiales : Sapn et Bip&Go
www.groupe.sanef.com

Contact Presse :
Marie GUERIN – Responsable communication corporate
06 67 90 67 95
marie.querin@sanef.com
www.groupe.sanef.com/Journalistes

